

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 NOV 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.00554 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Agents Spécialisés en Gestion des Ressources Humaines, session 2019.

Ce sont :

**AGENTS SPÉCIALISÉS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAHIRE RACHIDE IBRAHIM	002235	B4736629	24/03/97
2	BEMBAMBA ADELE	017225	B2628239	31/12/95
3	COULIBALY ARDJOUMA	018631	B4164515	17/01/92
4	DABIRE GNOHOLET	019965	B10212420	27/07/87
5	DONDASSE ELIE	000652	B4607244	22/07/94
6	ILBOUDO SAYOUBA	007633	B7427136	15/05/95
7	NIKIEMA ERIC	006256	B4258628	09/06/88
8	SAWADOGO ADAMA	000366	B8648115	14/12/94

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Souleymane LENGANE**